



**Procès-Verbal du Conseil de la
Municipalité de Sainte-Félicité**

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE SAINTE-FELICITE

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 4 avril 2011 à 19h00 à la salle Alphonse Simard du Centre Sportif Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

SONT PRESENTS:

MADAME CLAUDINE DESJARDINS, MAIRE
MONSIEUR JEAN-YVES VERREAULT, CONSEILLER
MONSIEUR PIERRE SIMARD, CONSEILLER
MONSIEUR LEONCE SIOUI, CONSEILLER
MONSIEUR FIDELIO SIMARD, CONSEILLER
MONSIEUR ANDRE LEFRANCOIS, CONSEILLER
MONSIEUR REMI SAVARD, CONSEILLER

Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Yves Chassé est aussi présent.

2011-04-01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDERANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l'unanimité que ce conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte l'ordre du jour tout en maintenant l'item "divers" ouvert.

2011-04-02

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE TENUE LE 8 MARS 2011

CONSIDERANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011 qui leur a été transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Léonce Sioui et résolu à l'unanimité que ce conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 mars 2011 tel que rédigé.

2011-04-03

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 23 MARS 2011

CONSIDERANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 mars 2011 qui leur a été transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Fidélio Simard et résolu à l'unanimité que ce conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 23 mars 2011 tel que rédigé.

2011-04-04

ADOPTION DES COMPTES PAYES ET A PAYER

CONSIDERANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes payés et à payer du 31 mars 2011 transmis par le directeur général et secrétaire-trésorier;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur André Lefrançois et résolu à l'unanimité que ce conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité approuve la liste des comptes payés et à payer au montant de 75,673.99\$ de déboursés, de 13,510.41\$ de salaires pour un montant total de 89,184.80\$.

RAPPORT FINANCIER AU 31 MARS 2011

Le directeur général et secrétaire-trésorier a transmis au conseil le rapport financier pour la période se terminant le 31 mars 2011.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Ange-Émile Desjardins, inspecteur municipal a transmis au conseil municipal son rapport de travail pour le mois de mars 2011.